

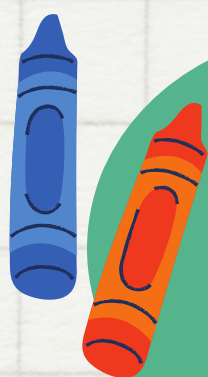
# RÈGLES DE VIE

## scolaires et périscolaires



### 1 POURQUOI ?

Afin de mieux vivre tous ensemble, nous vous proposons des règles de vie qui seront communes au temps scolaire et au temps périscolaire.



### 2 QUELLES INFRACTIONS ?

**Niveau 1** : respect des espaces, des plannings, ....

**Niveau 2** : respect des biens : communs, personnels

**Niveau 3** : respect des personnes : physique, morale ou biens

Attention, pour un gros mot dit à soi même ou en l'air, sanction adaptée au paragraphe suivant.



### 3 QUELLES SANCTIONS ?

**Niveau 1** : je reste assis 5 minutes - si je récidive : infraction de niveau 2

**Niveau 2** : travail d'intérêt général défini par un adulte

**Niveau 3** : un billet, une fiche de réflexion et une réparation

Attention, pour un gros mot dit à soi même ou en l'air, il faut écrire un billet et le faire signer.

### C'EST QUOI UN TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

C'est une **action** qui servira à **tous** les utilisateurs de l'école. Voici quelques exemples : ramasser les papiers dans la cour, nettoyer les robinets ou les poignées de portes, ranger le local d'EPS, ramasser les vêtements, gourdes dans la cour, ranger les bibliothèques de classe, tailler les crayons, vérifier les feutres, etc...



### SANCTION DE NIVEAU 3 ?

**Le jour de la bêtise** :

- je reçois un billet : "j'ai dit/j'ai fait" à remplir et à faire signer par mes parents.
- je remplis le début de la fiche de réflexion

**J'écrirai** avec la directrice ma fiche de réflexion le vendredi.

Au bout de **3** fiches de réflexion, la directrice **recevra** mes **parents**.



# LISTE INFRACTIONS

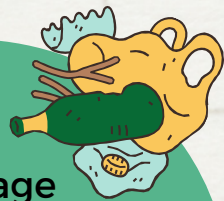
## BÊTISES NIVEAU 1



- mâcher du chewing-gum
- faire des acrobaties
- courir sur la coursive
- être dans les couloirs, dans le hall, sans autorisation ou sans un adulte
- traverser le terrain de sports collectifs
- jeux non calmes dans les coins calmes
- non respect des règles de jeux



## BÊTISES NIVEAU 2



- Manquement à l'hygiène : jets des déchets, crachats, gaspillage volontaire, ....
- Dommage matériel commun : les jeux prêtés par l'école, les livres, les bancs, ...
- Dommage matériel personnel : vêtements de camarades, matériel scolaire, livres,...
- Emprunt de matériel commun ou personnel sans autorisation

## BÊTISES NIVEAU 3



- Mise en danger de soi
- Gestes violents, coups, bousculades, jets de projectiles, ...
- Insultes, gros mots
- Menaces
- Discriminations
- Comportement inapproprié : gestes déplacés, obscènes, ...
- Vol de matériel commun ou personnel



\* Le mensonge, la récidive (recommencer la même faute) et se mettre à plusieurs pour commettre une infraction sont des circonstances aggravantes pouvant entraîner une augmentation du niveau de la sanction.

